**Questionnaire permettant l’allocation d’accommodements et les services raisonnables pour les stages/le travail de terrain des personnes étudiantes en situation de handicap**

**Authors:** Alice Havel et Susie Wileman

**Réseau de recherche Adaptech**

3 février 2025

Creative Commons License symbol for Attribution - Non Commercial- No Derivatives 4.0 International. Copyright is 
http://creativecommons.org/about 

**1) Questions à ajouter** **au formulaire pour l’analyse des besoins :**

Votre programme inclut-il un stage ou du travail sur le terrain?

Si oui, souhaitez-vous discuter de vos besoins d'accommodements à cet égard ?

(Si la réponse est « non », ceci devrait être noté sur le formulaire de prise en charge).

**2) Questions incluses sur le formulaire de prise en charge pour le stage/travail de terrain :**

*Utilisez les questions suivantes comme guide lors de la collecte d’informations auprès de la personne étudiante, du coordonnateur clinique ou du coordonnateur du programme, et du conseiller en accessibilité pour déterminer les accommodements raisonnables à mettre en place pour le stage/travail de terrain. Veuillez noter que ce ne sont pas toutes les questions qui sont pertinentes dans toutes les situations.*

**a) Questions pour la personne étudiante :**

* Quelles forces possédez-vous qui vous aideront dans votre stage/travail de terrain ? (Prenez en compte non seulement vos compétences académiques, mais aussi d'autres compétences telles que la communication, le sens de l’organisation, etc.)
* De quelles façons pouvez-vous mettre de l’avant ces forces?
* Selon vous, comment votre situation de handicap ou vos besoins d'apprentissage pourraient-ils affecter votre stage ou votre travail de terrain ?
* Quels sont les types de soutien que vous trouvez les plus utiles (par exemple un groupe d'étude, de l’aide au transport, une réduction de la charge de travail, etc.)?
* Quels accommodements vous ont aidé dans le passé, dans un cadre académique, dans le cadre d'un stage ou dans un milieu de travail ?
* Quels sont les accommodements qui pourraient vous être utiles dans le cadre d'un stage ou d'un travail de terrain ?
* Quels équipements adaptatifs, logiciels ou technologies (téléphone intelligent, lecteur d'écran, etc.) trouvez-vous utiles ?
* Avez-vous des inquiétudes en lien avec votre stage/travail de terrain ?
* Avez-vous l'intention de divulguer votre situation de handicap ou vos besoins d'apprentissage dans le cadre de votre stage ou de votre travail de terrain ?

**b) Questions destinées au coordonnateur clinique ou au coordonnateur du programme (ces questions s’appliquent à toutes les personnes étudiantes faisant partie du programme). Le superviseur clinique et/ou le personnel de supervision présent sur les lieux du stage/travail de terrain peuvent fournir des informations spécifiques supplémentaires au besoin.**

* Quelles sont les compétences essentielles qu'une personne étudiante doit acquérir pour compléter cette phase de son stage/travail de terrain ?
  + Quelles connaissances essentielles doivent être acquises par la personne étudiante ?
  + Quelles compétences doivent être démontrées par la personne étudiante?
* Quelles sont les méthodes utilisées pour évaluer les compétences (par exemple les ECOS, les examens pratiques chronométrés, les observations sur le terrain, etc.) ?
* Les organismes d'accréditation ont-ils des exigences spécifiques en lien avec l’évaluation dont vous devez tenir compte?
* Existe-t-il une certaine flexibilité dans la manière dont les compétences doivent être exercées par les personnes étudiantes (par exemple la mise à jour des dossiers des patients/clients, la communication des consignes aux patients/clients) ?
* Si certaines aptitudes étaient exercées à des niveaux de compétence différents (niveau de compétence exigé versus ce qui est réellement nécessaire sur le terrain), cela aurait-il des conséquences graves ou des risques importants? Par exemple, il est essentiel de calculer avec exactitude les quantités de médicaments nécessaires pour chaque patient. En revanche, le niveau de compétence en matière de communication peut varier d'un individu à l'autre, tout en restant suffisant.
* Quelles mesures doivent être mises en place pour assurer la sécurité physique du patient/client (par exemple pour prévenir une chute) ?
* Quelles mesures doivent être mises en place pour garantir la confidentialité des informations relatives aux patients ou à l'institution (par exemple demander la permission du superviseur avant d’enregistrer les instructions données avant l’interaction avec un patient/client, mettre en place les pratiques de cybersécurité imposées par l’institution, etc.) ?
* Avez-vous déjà eu connaissance d’accommodements utilisés sur le terrain ?
* Existe-t-il des options permettant la mise en place temporaire d’accommodements qui peuvent être supprimés au fur et à mesure que les compétences et la confiance de la personne étudiante se développent ? Par exemple, la réduction progressive du temps supplémentaire alloué pour compléter une tâche
* Craignez-vous que les accommodements entraînent une modification fondamentale de la nature même de la tâche ? Si oui, veuillez expliquer.
* Pensez-vous qu’il y aura des restrictions dans l'utilisation d'équipements adaptés, de logiciels ou de technologies durant le stage/travail de terrain (par exemple un téléphone intelligent ou un logiciel de synthèse vocale) ?

**c) Questions pour la conseillère ou le conseiller en accessibilité :**

* Quelles sont, selon vous, les forces de la personne étudiante (par exemple son analyse visuelle, son sens de l'organisation, son éthique de travail, etc.) ?
* Quelles sont, selon vous, les limitations fonctionnelles de la personne étudiante liées à son handicap (par exemple une vitesse de traitement plus lente, la tendance à être facilement distraite, la compréhension de lecture, etc.) ?
* La personne étudiante a-t-elle besoin de conditions de stage spécifiques? Par exemple, un lieu adapté aux réalités du transport adapté, un rythme de travail modifié tenant compte du type de soins dont a besoin la personne (soins ponctuels et soudains ou chroniques), la flexibilité nécessaire pour travailler en personne, à distance ou en formule hybride, etc.
* Est-ce que la personne étudiante a besoin d'un horaire clinique personnalisé (par exemple du temps réservé à la lecture des dossiers ou à l'examen des documents d'admission et à la rédaction des notes au dossier, moins de jours cliniques par semaine pour tenir compte de ses besoins de santé, des pauses planifiées durant la journée, etc.) ?
* Qui sera le superviseur principal de la personne étudiante, le superviseur du programme, le superviseur du site de travail, l'instructeur clinique ?
* La personne étudiante bénéficierait-elle d'une période d'apprentissage supplémentaire pour développer le savoir-faire nécessaire pour accomplir toutes les tâches requises? La personne étudiante pourrait, par exemple, visiter le lieu du stage en tant qu'observateur, participer à des laboratoires simulés ou recevoir du mentorat d'une personne étudiante plus avancée dans le programme.
* De quel type de supervision la personne étudiante a-t-elle besoin (par exemple de la rétroaction quotidienne, une réunion hebdomadaire, de la rétroaction par écrit, etc.) ?
* Quel genre d’équipement adapté (meubles, logiciels, matériel technologique, etc.) pourrait être utile à la personne étudiante ? Certains exemples incluent une chaise ajustable, un téléphone intelligent, un lecteur d’écran, etc.
* Quels formats alternatifs peuvent être utilisés pour faciliter la communication (par exemple offrir de la rétroaction par écrit ou sous forme d’enregistrement vocal) ?
* Serait-il utile d’utiliser des repères visuels pour aider les personnes étudiants à apprendre à utiliser l'équipement (par exemple des capsules vidéo, des tableaux de procédures, des étiquettes sur l'équipement, etc.) ?
* Avez-vous des suggestions sur la manière dont la personne étudiante peut démontrer de façon optimale ses compétences/connaissances (par exemple des questions à l’oral, la réalisation de tâches enregistrée en vidéo, l'utilisation d'un correcteur orthographique ou d'un lexique pour les évaluations écrites, etc.) ?
* À votre connaissance, les limitations fonctionnelles de la personne étudiante créeront-elles des enjeux de sécurité?
* Serait-il viable/ souhaitable qu'une assistante ou un assistant soit présente ou présent pour faciliter la communication, manipuler l'équipement ou assurer la sécurité du patient ?

**Remerciements**

Le contenu de ce questionnaire a été inspiré par le document suivant : *A Student Guide to Accommodations to Address Disability-Related Barriers in Academic Practicum Requirements publié par l'Université York en mai 2021.*

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a financé la création du contenu de ce document.